



CODIR GESMA 26/01/2023



Présents : C Prégniard, F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, C. Bolliger, JL Maroyer, M. Vergnaud , D. Lachgar, M. Delage

Excusé : A. Vernier, F. Damato

Invité : C. Mounier (absente)

CR

Approbation du précédent codir

- CR codir du 01/12/22 : validé

Les revendications d'adhérents sur le bord de la piscine

Les revendications sur le bord de la piscine ou lors des activités sont déplacées.

Proposition de faire un mail aux responsables de formation et de commission en rappelant que sur le bord de la piscine les membres du bureau sont là en tant que pratiquants:

☒ Si des responsables de formation ou de commission ont quelque chose à dire, ils en parlent lors du bureau et non sur le bord de la piscine ou lors des activités

☒ Invitation de deux responsables de commission lors du chaque bureau sur un quart d'heure max

Un responsable de commission devrait rendre compte de son activité.

Un manque de respect vis-à-vis de membres du CODIR peut aboutir à une exclusion du club.

Réservation minibus

TIV-apnée : couac sur la réservation mais excuses faites

Suivi administratif et financier

- Contrat O₂ médical renouvelé sur 3 ans : 590,74 €/3ans
- Envoi composition du bureau à la préfecture réalisé
- Adhérents : 159 membres, 12 passagers, dont
13 uniquement apnée
16 uniquement NAP
116 licenciés sub aquatiques
- Suivi financier positif
Montant des adhésions > à 2021-2022

Bourses à verser en 2023

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Initiateurs E1 (75€) : Chevalerias Y/Damato. F/Fardel P/ Lautour R /Pregniard C /Vernier A

Initiateurs E2 (150€) : Guillard E

Initiateurs IE1 (75 €) : Bonneau R /Euriat A

Défiscalisation des frais km

Défiscalisation ou pas des frais engagés : dans l'attente des barèmes des impôts

Sorties techniques

Plongeurs OR (3) et N1(17) : Première plongée offerte par le Gesma

Dates des sorties :

OR et N1 : 17 et 18/06

N2 : 18 au 21/06

N3: 13-14/05 à Arzon ; 27-29/05 à Argeles;15-17/09 à Argeles ;3-4/06 à Hendaye ;31/09-01/10 à Hendaye

Défraiement de 35 € ou crédit d'impôt par encadrant

Formation Handi

Formation proposée par le CSNA (90€) au 2^e semestre 2023

30€ pris en charge CSNA

30€ pris en charge CODEP

Proposition de prendre en charge de 15 € par le GESMA

Nautilus

Clé de la BAL faite !

Refus de l'entrée à Nautilus si carte oubliée : GESMA pas concerné

Salles

Montauzier-« Aquarium » : Demande à faire auprès de l'OMS, donc à Michel Bourdeau.

Les joueurs d'échecs ont investi la salle car elle n'est pas souvent utilisée.

Pour utiliser cette salle, il est nécessaire de se rapprocher de Michel B pour lui fournir les dates.

CSCS Amicale Laïque Gond-Pontouvre

60 ans du club en novembre 2023

Date : 25 novembre 2023

Lieu : salle des fêtes pour Gond pontouvre our 150 – 200 personnes

Constituer un groupe pour organiser la soirée.

⇒ Faire un appel à candidature / Michel D, Salmi, Evelyne, Philippe T

Commission photo : propose

- de faire une tombola avec des photos à tirer sur un support léger
- de faire une expo photo
- éventuellement un film

Projet 1 STL (Charles Coulomb)

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Séances piscine : groupe de 3-4 élèves, à chaque fois
~~09/01-11/01-23/01-25/01~~
13/03-15/03-27/03-29/03
Demande emprunt minibus aux conditions habituels
Licences élèves et de l'enseignant accompagnateur

Projet OcéanOciné

L'an prochain...peut-être

Ré-épreuve bouteilles (Marc)

Blocs emmenés à Nantes (60€/bloc) Marc et Aline le 20 janvier.
Clubs bénéficiaires pour cette année : ACERS /CSAR/Masque et palmes
Réépreuves payées parle CODEP et refacturées aux différents clubs + frais de transport à répartir sur les différents de club

Secourisme

Formation initiale RIFA le 25/02/23, demande de la grande salle faite
Formation continue : 02/03 à 19.30

Matériel

Révision d'une partie des détenteurs (2018), reste qqs uns. En attente de la facture,
Subvention Codep

NAP

Ronde des lamentins...c'est parti !
(3 et 4km, 23 avril 2023, départ de Bourginès), nage qui ne devrait pas figurer au calendrier officiel.

Organisation potentielle du palmathlon : tous les 2 ans.

PSP

Estelle s'est impliquée dans l'organisation.
18 mars : PSP du CODEP à Nautilus
25 mars : compétition à Tours

Apnée

Formation Apnée piscine organisée par le CODEP
Sortie à Civeaux prévue

Photo/Vidéo/Bio

Deux propositions

Google drive : Photos atlantique et méditerranée : lien à mettre à partir du site du club
Lors du repas de fin de saison : diaporama, ou films

Semi-rigide Hendaye (pré requis : permis bateau)

8 pers : Frédéric, Marc, Pascal, Philippe, Jean-Philippe, Pierre-François, Christophe, François
Formation à la conduite du bateau de la fédération

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Coût de déplacement et hébergement du vendredi au samedi prise en charge par le Gesma :
WE du 11/03

Week-end cadres plongeurs

Date : 07-08/05, base fédérale
07/05 : Plongées techniques et informations
Prise en charge Gesma : les plongées techniques du dimanche
Extension possible pour le 06/05, plongées explo avec Planet ou activité de cohésion (balade rhune, ...)

Nettoyage Charente :

Qqs personnes ont répondu

Vêtements articles divers GESMA

Aline a carte blanche pour faire des propositions

Sorties envisagées

- Sortie à Colera réservée à l'Ascension 2023 - Christian - 14 plongeurs inscrits du 17 au 21 mai
- Marseille : 1^{ère} semaine de juillet, 19 plongeurs
- Estartit au 12 au 17 juillet matin : 31 inscrits pour 30 places Evelyne
- Commission loisirs : bilan sondage
- Egypte: croisière SUPERMIX du 14 au 21/10/2023 -13 places - complet- Dominique
- Philippines : mars 2024

Prochain CODIR : 07/03/22

Après CODIR : Annie

Fin de réunion : 23h

La secrétaire de séance :

Dominique Lachgar

le président :

François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen